La V'Oie de Baie-du-Febvre

Avril 2020

ATTENTION, CERTAINES ACTIVITÉS ANNONCÉES POURRAIENT ÊTRE CANCELLÉES FACE AUX RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT

JOYEUSES PÂQUES

Prendre note que le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre est fermé pour la saison 2020.

COVID-19

La municipalité a pris des mesures préventives. Pour en être informé consulter le site internet de la municipalité au www.baie-du-febvre.net ou la page Facebook : municipalité Baie-du-Febvre.

À LA BIBLIOTHÈQUE

Le casque virtuel est maintenant disponible à votre bibliothèque durant les heures d'ouverture. Partez à la découverte, jouez, explorez ! Plusieurs applications sont disponibles, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous trouverez sûrement de belles découvertes.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi de 13h30 à 16h00

Mardi, mercredi de 18h30 à 20h00

Samedi de 9h30 à 11h00

Pâques arrive bientôt !

Pour cette occasion, nous procéderons à un tirage pour les enfants de 12 ans et moins qui pourront gagner ce chat en chocolat. Pour participer, il suffit de colorer le dessin qui se trouve dans ce bulletin (ou disponible à la bibliothèque) et de l'apporter lors de ta prochaine visite à la bibliothèque. Vous pouvez les déposer dans la chute à livres.

Le tirage s'effectuera le lundi 13 avril.

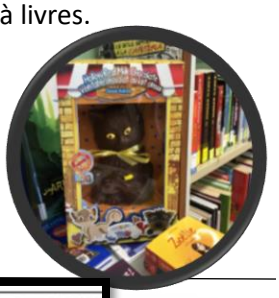

Le comité de la bibliothèque

Line Bergeron, coordonnatrice

Avril 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 DINER DES ELLES	2	3	4 Monster spectacular
5 MINIGYM	6 CONSEIL MUNICIPAL Huis clos	7	8	9 ENCOMBRANT	10	11
12	13 AFÉAS	14	15 ACTIVITÉ FADOQ	16 AGA LOISIRS	17	18
19	20	21 ACTIVITÉ FADOQ	22	23	24	25
26	27	28	29 AGA FADOQ	30		

Club Optimiste de Baie-du-Febvre

Voyage au Stade Olympique de Montréal pour le Monster Spectacular

Le club Optimiste organise un voyage à Montréal au Monster Spectacular parents-enfants.

Seulement 48 places disponibles, faites vite.

QUAND? **Samedi le 4 avril 2020**

- Départ de l'église de Baie-du-Febvre à **14 h 30**
- Retour à l'église de Baie-du-Febvre à **00 h 30**

Coût de l'activité : 20 $/personnes

Pour plus d'informations ou réservation contacter :

Robert Lefebvre (819)816-7255

Suivez notre page Facebook : Club Optimiste Baiedufebvre

Loisirs de Baie-du-Febvre

AGA du Comité des loisirs

Le Comité des loisirs de Baie-du-Febvre vous invite
à assister à son Assemblée générale annuelle.

Le 16 avril 2020, à 19h30
Au centre multi-fonctionnel
(288, rue Principale)

Bienvenue à tous!

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE CONTENEURS COMME BÂTIMENT ACESSOIRE-GARAGE OU REMISE.

La municipalité de Baie-du-Febvre autorise l'utilisation de conteneurs comme bâtiment accessoire, toutefois, il y a **certaines conditions à respecter** :

1- Le conteneur doit être installé sur un terrain **où il y a déjà un bâtiment principal** et ce, en présence de ces usages : habitation, commercial, industriel ou institutionnel;
2- Le conteneur doit servir **exclusivement** aux fins de remisage relié à l'activité principale établie sur le terrain;
3- **1 conteneur maximum pour usage habitation**;
4- **3 conteneurs maximum pour usages commercial, industriel et institutionnel**;
5- **INTERDIT** d'utiliser un conteneur dans les cours avant;
6- **TOUTES** les normes associées aux bâtiments accessoires doivent être respectées.

Pour un conteneur associé à l'usage **RÉSIDENTIEL**, le conteneur devra être dissimulé de manière à ne pas être visible de la rue, par un écran opaque fabriqué de :

1- Un matériau de revêtement extérieur s'harmonisant aux matériaux extérieurs du bâtiment principal (résidence);
2- Un matériau autorisé pour une clôture avec une opacité supérieure ou égale à 80% destiné à enclore un espace;
3- Une haie dense.

Tout conteneur doit être **d'une seule couleur uniforme**, sans écriture ou graffiti, dessin, logo ou autre.

Pour l'installation d'un conteneur, un certificat d'autorisation sera émis par l'inspecteur en bâtiments et en environnement œuvrant pour la municipalité.

Pour information contacter M. Martin Miron inspecteur en bâtiments et en environnement, M.R.C. Nicolet-Yamaska au 819-519-2997 poste 2241 m.miron@mrcny.qc.ca

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Vers la mi-avril 2020, les employés municipaux débuteront la lecture des compteurs d'eau.

QUAND DEMANDER UN PERMIS POUR DES TRAVAUX À VOTRE IMMEUBLE.

Vous prévoyez faire des travaux de construction, rénovation, le déplacement ou encore la démolition d'un bâtiment? Il vous faut obtenir un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment M. Martin Miron dont le bureau est situé à la M.R.C. Nicolet-Yamaska, tél. 819-519-2997 poste 2241 .miron@mrcny.qc.ca

Vous pouvez passer à l'Hôtel de ville afin de remplir un formulaire de demande de permis que nous acheminerons directement à M. Miron.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.baie-du-febvre.net à l'onglet « les services » dans l'option « travaux, permis, licences ».

IMPORTANT : Vous devez faire votre demande de permis avant d'entreprendre les travaux et vérifier si les travaux correspondent aux règlements municipaux

À RETENIR !

- Prochaines séances du conseil municipal les lundis 6 avril (huis clos) et 4 mai 2020 à 19h30 à la salle du conseil de l'Hôtel de ville. Bienvenue à tous.
- Prochaine collecte des encombrants jeudi le 9 avril 2020.
- Veuillez noter les prochaines dates pour la collecte des ordures ménagères : 26 mars 2020 et 9, 16, 23 et 30 avril 2020. À compter du 9 avril, reprise de la collecte à tous les jeudis.

AU CONSEIL…

ÉTATS FINANCIERS 2019

Le conseil municipal a adopté les états financiers 2019 de la Municipalité de Baie-du-Febvre, préparés par la firme de vérificateur externe FBL.

PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

Une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile, proposée par la MRC Nicolet-Yamaska, a été autorisée pour signature par le conseil municipal. L'objet de la présente entente est de permettre à chaque participant (municipalités de la MRC) d'offrir ou de recevoir une aide en matière de sécurité civile.

BALAYAGE DES RUES

Le contrat de balayage des rues a été reconduit à « Les Entreprises Clément Forcier Inc. » pour l'année 2020. Les travaux devront s'effectuer dès ce printemps.

PARTICIPATION AU PROGRAMME REVITALISATION DES NOYAUX VILLAGEOIS

Le conseil municipal a autorisé une démarche d'accompagnement en revitalisation pour dynamiser les noyaux villageois. Cette démarche, débutera vers la fin d'année 2020 et se poursuivra en 2021. Ceci fera suite à notre planification stratégique venant à échéance en 2020.

COORDONNATRICE BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 1er mars 2020, Madame Line Bergeron est la nouvelle coordonnatrice de notre bibliothèque municipale. Celle-ci remplace Madame Nathalie Grandmont que nous remercions grandement pour son temps et dévouement à notre biblio.

Minigym

La prochaine ouverture du minigym (pour enfants de 0-5 ans accompagnés de leurs parents, frères et sœurs) aura lieu dimanche le 5 avril 2020 de 9h30 à 11h30 à la salle au sous-sol du centre d'interprétation.

Prendre note que cette activité est gratuite et que petits et grands ont beaucoup de plaisir.

À ne pas oublier

30 avril date limite pour demander le remboursement des frais de non-résidents des activités sportives et culturelles.

LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE
Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou BMP)
Par courriel à : **journalbaie@hotmail.com**
819-519-6422 ext. 1

Mise en page
Nathalie Beausoleil
Adjointe à la direction
Impression
Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires

Région
Centre-du-Québec
Club Baie-du-Febvre

Activité le mercredi 15 avril
Inscription avant le 8 avril
Repas de cabane à sucre
Au sous-sol de l'église le mercredi 15 avril, midi
Notre invité Simon Lefebvre, nous expliquera comment fonctionne l'agriculture d'aujourd'hui.
Très **important** de donner votre nom avant le **8 avril**.

Activité le mardi 21 avril 13h30 au Théâtre Belcourt

Présentation du film « Pieds nus dans l'aube » adapté du livre de Félix Leclerc. Suivra une collation et du café. Coût : 5.00$ membre et 7.00$ non membre. Synopsis : « *En février 1927, lors d'une livraison de bois avec son père, le jeune Félix Leclerc fait la connaissance de Fédor, un jeune homme mystérieux. Alors que cette amitié se développe, de dramatiques événements viennent bouleverser Félix et la vie d'un tranquille petit village de la Mauricie.* »

Inscription à l'une ou plusieurs de ces activités, veuillez contacter Mario et Denise au (450)783-6250

Activité mercredi 29 avril

Assemblée générale annuelle à 19 heures au local du club FADOQ. L'ordre du jour sera remis sur place. Ce sera suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous!

L'AFEAS de Baie-du-Febvre
vous invite à sa prochaine activité du
lundi 13 avril 2020 à 19h30
qui se tiendra à la petite salle
du Centre Communautaire.

afeas LA VOIX DES FEMMES

Notre sujet du mois portera sur « La santé et la charge mentale ».

Auriez-vous des solutions à suggérer?

Veuillez confirmer votre présence à Mme Rollande Bergeron : 450-783-6713
Bienvenue à toutes

Pour information ou pour devenir membre de l'Afeas :
France Daigle 819-386-1831
ou courriel : afeasbdf@sogetel.net

Les ELLES de Baie-du-Febvre vous invitent à leur dîner mensuel qui aura lieu **mercredi 1 avril** à 11h30 au Resto-Bar Le St-Zeph de Saint-Zéphirin-de-Courval.

Nous soulignerons notre 21e anniversaire.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450-783-6270 ou Lucie 450-783-6478.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.

N'oubliez pas que tous les autres mercredis, nous déjeunons au Restaurant chez Madame Claire dès 8h15 le matin. Pas besoin de réserver. On vous attend.

LE P'TIT BAZAR

L'association des bénévoles du CH Lucien-Shooner organise son 24e P'tit Bazar le jeudi 9 avril 2020 de 11h à 16h.

Nous sollicitons votre aide pour nous permettre d'amasser des fonds. Tout le succès du P'tit Bazar repose sur l'effort de notre communauté, des familles, des bénévoles et de leurs amis.

De plus, nous vous invitons à venir nous encourager par votre présence entre 11 H et 16 H. L'activité se déroulera à la cafétéria située au sous-sol du Ch et CLSC Lucien-Shooner. Il y aura vente de pâtisseries, livres, artisanats, bibelots, etc. Un spectacle sera offert aux résidents et leurs familles lors cette journée dès 14h.
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mme Julie Lahaie au 450-568-2712, poste 57232

Au nom des résidents, les bénévoles vous disent merci !

THÉÂTRE
BELCOURT

Prendre note, que les activités du Théâtre Belcourt sont présentement interrompues. Suite aux recommandations du gouvernement.

Suivez-nous sur Facebook

COMITÉ D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Mise sur pied d'un nouveau comité :

Geneviève Gauthier
Claire Lefebvre
Claude Lefebvre

Si vous désirez vous joindre pour compléter le nouveau comité. Vous êtes les bienvenus

Communiquez au 819-519-6422 ext 1

COVID-19

#DÉNONCERLAFRAUDE
#MONTREMOILAFRAUDE
LA FRAUDE : Identifiez-la. Éliminez-la. Signalez-la.

Alors que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) continue de se propager partout dans le monde, le Centre anti-fraude du Canada (CAFC) recommande aux citoyens de se méfier des fraudes connexes. Les fraudeurs sont créatifs et cherchent à profiter de la désinformation et des craintes et des incertitudes des consommateurs.

Comment vous protéger

- Méfiez-vous des informations fausses ou trompeuses.
- Consultez l'information la plus récente de l'Agence de la santé publique du Canada au https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html ou de l'Organisation mondiale de la santé au: https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019.
- Communiquez avec votre fournisseur d'assurance pour toute question en matière d'assurance-maladie.
- Méfiez-vous des produits coûteux et de qualité inférieure.
- Méfiez-vous des courriels non sollicités d'avis médicaux contenant des liens ou des pièces jointes. Les fraudeurs peuvent falsifier l'information d'organismes gouvernementaux et de soins de santé. Méfiez-vous des traitements miracles, des remèdes à base de plantes médicinales et d'autres offres douteuses (p. ex. vaccins, tests plus rapides, etc.).
- Méfiez-vous des organismes de bienfaisance non autorisés ou frauduleux qui sollicitent de l'argent pour des victimes ou la recherche. Vous ne devriez jamais vous sentir obligé(e) de faire un don. Vérifiez que l'organisme est enregistré à l'adresse suivante : https://apps.craarc.gc.ca/ebci/hacc/srch/pub/dsplyBscSrch?.

Si vous croyez être victime de fraude ou si vous connaissez une personne qui a été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au http://www.centreantifraude.ca/.

Découvrez Baie-du-Febvre

Ce mois-ci

Beaudoin

Esthétique d'autos

Ce mois-ci, nous vous présentons M. André Beaudoin propriétaire de Beaudoin Esthétique d'autos. Après une vie bien remplie en mécanique automobile, en guise de préretraite, il décide de suivre une formation en esthétique automobile. En avril 2008, il se lance dans ce beau projet. Il prendra soin de votre véhicule comme si c'était le sien. Il le chouchoutera et le dorlotera. Pour lui un véhicule se doit d'être propre autant à l'intérieur qu'à l'extérieur cela redonne une certaine valeur au véhicule.

Service offert :

* Lavage intérieur/extérieur de luxe
* Cirage véhicule-traitement ozone (senteur tenace et désagréable)
* Traitement peinture (scellant)
* Restauration de phares avant
* Remplacement de pare-brise

André Beaudoin, Prop.
358, Principale
Baie-du-Febvre
450-783-6471